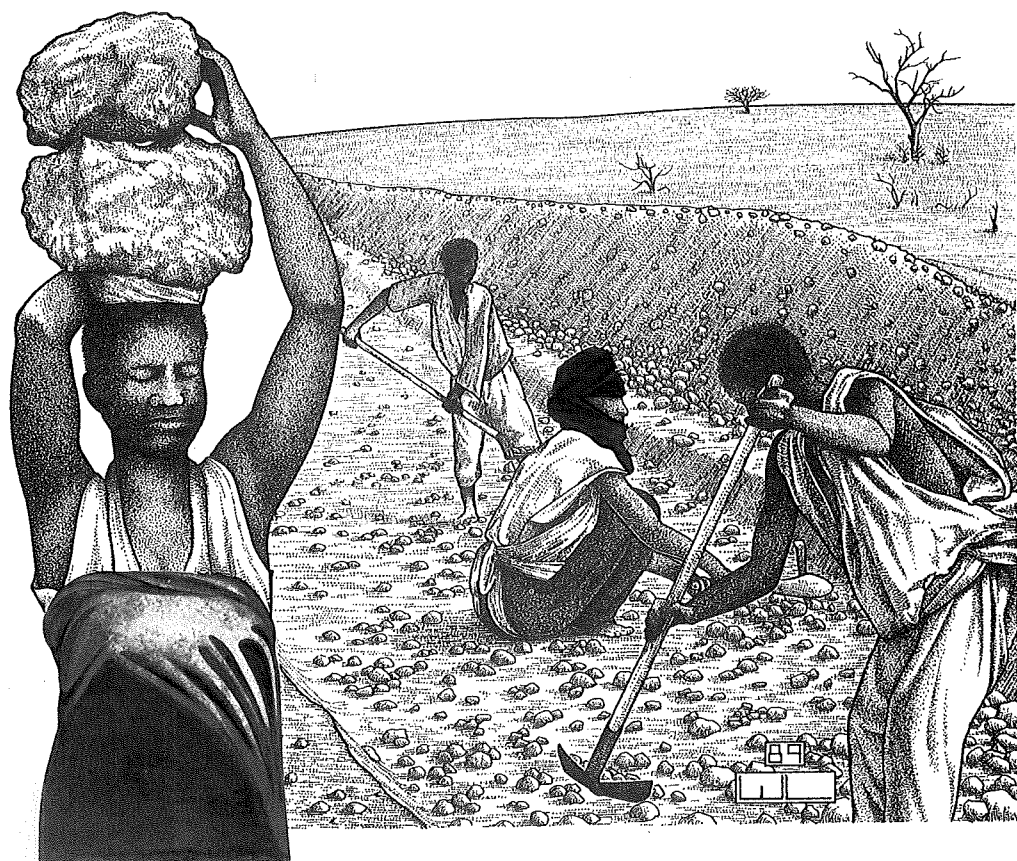


LE SAHEL EN LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION

LEÇONS D'EXPERIENCES



Ouvrage collectif
dirigé et rédigé par

RENE MARCEAU ROCHETTE

EXPERIENCE N° 21

**ASSOCIATION VIVE LE PAYSAN
DE SAPONE/BAZEGA
BURKINA FASO**

(Constitution, fonctionnement et actions
d'une association intervillageoise)

par
Eugène ILBOUDO, AVLP, SAPONE
avec la collaboration de
Marie MONIMART, Club du Sahel
R. M. ROCHETTE, P.A. CILSS

Décembre 1987

0 - INTRODUCTION

La présente fiche d'expérience est spécifique : elle s'appuie sur le cas concret de GODIN, quartier du village de TIMANEBOIN, mais elle analyse l'ensemble d'une association paysanne intervillageoise : ce choix s'explique par la volonté d'illustrer les facteurs clés que sont la participation, l'initiative, l'organisation et l'autopromotion paysannes.

L'Association Vive Le Paysan (AVLP) a été fondée en 1979-1980 par onze jeunes de Saponé, paysans et élèves. Elle a été reconnue officiellement le 1er juin 1984. Elle a d'abord travaillé dans trois villages, puis s'est étendue aux 42 villages du département de Saponé, regroupant 1 000 membres en 84 groupements masculins et féminins.

Le but de l'AVLP est de "rendre ses membres conscients et confiants en leurs propres forces... : le paysan doit être capable de maîtriser son environnement afin d'être le ressort de son propre bien-être". Les interventions sont concentrées sur cinq axes :

- améliorer l'environnement et l'agriculture ;
- améliorer la santé en la rendant accessible à tous ;
- soutenir l'éducation des enfants ;
- former les adultes et les encadreurs locaux ;
- améliorer la position de la femme dans le développement.

L'étude de l'expérience de l'AVLP met l'accent sur des techniques qui, directement ou indirectement, concourent à la lutte contre la désertification, telles que actions anti-érosives, reboisement, allègement du travail des femmes, formation et organisation.

1 - LE DEPARTEMENT DE SAPONE

Saponé, chef lieu du département de Saponé (province du BAZEGA), est à 36 kms au Sud de Ouagadougou (cf. carte n°1/BF).

1.1. LE CLIMAT EST SOUDANIEN

Sud Soudanien, le climat connaît une régression sensible et de fortes variations comme le montrent le tableau n°1 et la figure n°2.

Tableau n°1 - Pluviométrie de Saponé (12° N ; 1°4 0).

Moyennes	1931 - 60	1961 - 70	1971 - 80	1981 - 87			
	(1)						
P m/m	900	896	754,6	670			
Jours	71	68	63	53			
Années	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
P m/m	783,2	751,5	666,3	478,8	694,1	723,4	593,3
Jours	66	65	50	42	49	51	46

(1) OUAGADOUGOU : 878,5 m/m, 71 jours

Le maximum a été enregistré en 1962 avec 1 152,8 m/m et le minimum en 1984 avec 478,8 m/m (rapport 1 à 2,5). La saison des pluies utiles dure 5 à 6 mois mais peut être réduite à 4 mois avec des ruptures en juin, juillet, août ou septembre.

Durant les sept dernières années, on compte : 2 années de très mauvaises récoltes (1984 et 1987), une année mauvaise (1983), deux années moyennes au plus (1982 et 1985) et deux bonnes années (1981 et 1986). La zone de Saponé est à la limite du déficit chronique ; ceci tient à l'irrégularité pluviométrique mais aussi à l'épuisement et à la dégradation des sols : c'est-à-dire que des actions de conservation de l'eau et du sol et de petits aménagements hydro-agricoles devraient pouvoir garantir une production suffisante.

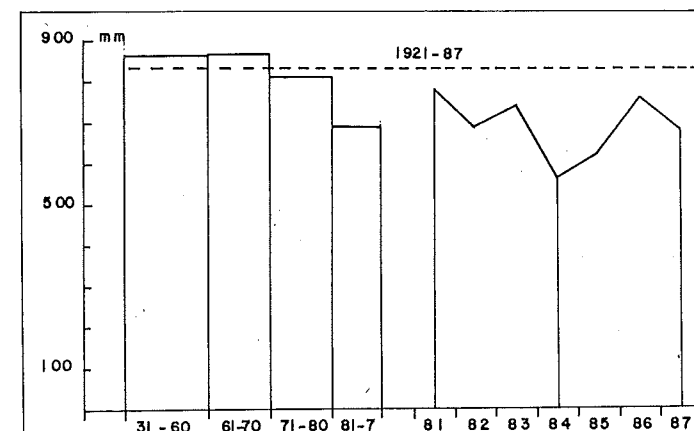
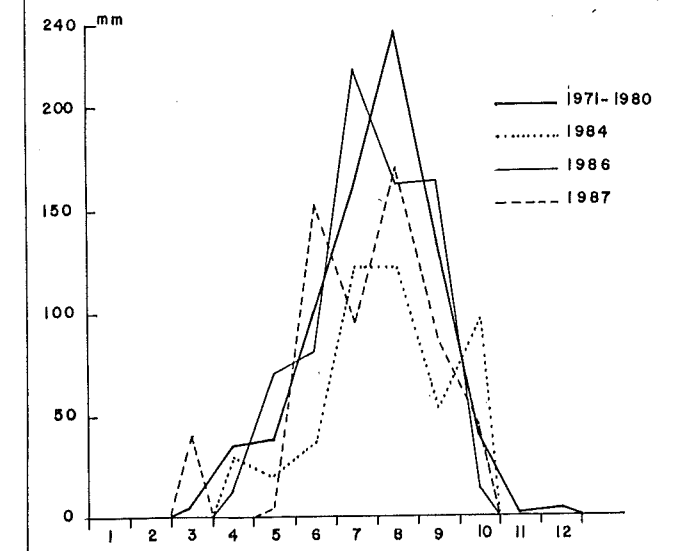


Fig. n° 3 : Pluviométrie à Ouagadougou (12° 2 N, 1° 3 O)



1.2. LES UNITES DE PAYSAGE ET LEURS POTENTIALITES

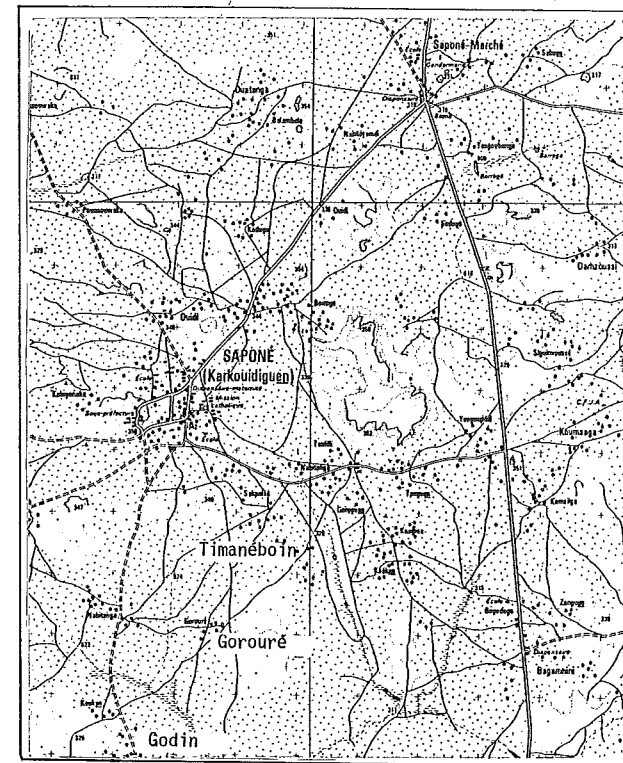
Le département de Saponé est dans la partie S.O. du Plateau Central Mossi, entre le Nazinon et la Nakambé (carte n°3). Il s'agit d'un vaste plateau monotone d'altitude variant entre 310 et 360 m. Le socle granitique est subaffleurant et le relief se décompose en trois ensembles :

- Des buttes et tables cuirassées ou pierreuses, dispersées et de faible ampleur ; les versants de quelques mètres de hauteur relative sont rarement escarpés. Les sols sont squelettiques et la végétation est une maigre steppe arbustive à *Balanites*, *Guiera senegalensis*, *Combretum* spp.
- De légers glacis gravillonnaires raccordent les buttes à de vastes surfaces moutonnées avec des micro-cuvettes fermées. Les sols sont peu épais sur le socle recouvert d'un manteau d'altération argilo-sableux ; ce sont des sols ferrugineux tropicaux qui ont facilement tendance à l'hydromorphie. La végétation est un parc clair et le plus souvent âgé composé de karités, *Acacia albida*, kapockiers, *Piliostigma reticulatum*, pruniers et raisiniers ; les nérés sont rares. Ces plateaux sont entièrement cultivés ; les jachères à pennisetum et andropogon sont sur les sols épuisés et souvent abandonnés. L'eau est rare, difficile à trouver (failles dans le socle).
- Des vallées à peine marquées sont drainées par des rivières temporaires, encaissées ou en forme de gouttières à fond plat. L'eau est plus abondante ; les sols sont plus épais, parfois gris vertiques. La végétation arborée, plus dense, est éclaircie par les défrichements : néré, baobab, *A. nilotica*, etc... Ces bas-fonds sont les lieux privilégiés de la culture du sorgho et parfois du riz avec jardins maraîchers et vergers (manguiers) lorsque l'eau est suffisante.

L'année 1987 est mauvaise et les villageois de Godin sont très marqués par le manque d'eau. Pour eux, il n'y a pas de différence entre sécheresse et désertification (pas de mots différents pour les désigner) : "l'une entraîne l'autre, c'est comme deux antagonistes, deux combattants, la seule chose qui peut les séparer, c'est l'arbre" ; cette formule montre bien la compréhension du rôle de l'arbre mais aussi la priorité absolue accordée à l'eau pour la terre. Les paysans expliquent que la sécheresse se "voit" même en hivernage : "la tige du mil est légère, elle casse", "l'amande bouge dans le fruit de karité".

Les femmes sont en plus sensibles à la longueur des corvées d'eau et de bois. Elles ne coupent plus le bois vert pour ne pas contribuer à la désertification et... par crainte de l'agent forestier. Le bois mort est loin du village ; elles s'organisent par équipe de 10 pour aller en chercher deux ou trois fois par semaine : elles partent le matin et rentrent le soir.

Figure n°3 - Topographie de la région de Saponé.



1.3. UNE POPULATION MOSSI D'AGRICULTEURS.

Les modifications intervenues dans l'organisation administrative du Burkina ne permettent pas de mesurer l'évolution récente de la population. En décembre 1985, le département de Saponé a 35 501 résidents dont 16 166 hommes (46 %) et 18 935 femmes (54 %). La densité est de l'ordre de 55 h/km².

Le village de Timanéboin auquel appartient le quartier de Godin avait 1 008 résidents en 1975 et 1 119 en 1985 (dont hommes 44,7 % et femmes 55,3 % ; le ménage moyen était de 6,6 personnes). On dénombrait en 1985, 77 hommes et 5 femmes émigrés mais recensés au village.

L'émigration est très forte ; d'où une faible croissance de la population résidente et une forte majorité féminine (les hommes n'en ont pas clairement conscience). Il y a des familles émigrées définitivement.

L'opinion sur les migrations saisonnières ou de courte durée semble se modifier à Godin : en 1985 et 1986, les jeunes ne sont pas partis très loin ni bien nombreux parce que les récoltes étaient suffisantes et parce que le maraîchage se développe. "L'émigration ne rapporte pas tant que ça parce que beaucoup de ceux qui partent empruntent de l'argent à leur retour..."

L'habitat est typiquement Mossi, très dispersé en quartiers et concessions. Même Saponé, avec son marché et ses infrastructures départementales, ne donne pas l'image d'une agglomération.

Les habitants sont essentiellement des agriculteurs producteurs de mil, sorgho et, secondairement, de sésame, niébé, pois de terre, etc.,... "Ceux qui ont de la chance" ont un petit jardin-verger, parfois une petite rizière de bas-fond. L'équipement agricole est limité bien que tous connaissent la culture attelée.

Chaque femme mariée (ou veuve) a un champ alloué par son mari ou un voisin : elle cultive le mil-sorgho et, surtout, l'arachide et le sésame. Les femmes n'ont pas de matériel attelé et doivent le louer si elles veulent l'utiliser. Pour elles comme pour les hommes, l'arachide est la première source de revenu monétaire agricole.

Tout le monde pratique un peu l'élevage sédentaire mais le cheptel est maigre, surtout composé de chèvres et de quelques moutons auxquels s'ajoute la volaille.

1.4. EQUIPEMENTS ET ENCADREMENT.

Ex chef-lieu d'arrondissement, devenu département dans la nouvelle organisation administrative, Saponé a les infrastructures correspondantes : préfecture, poste de gendarmerie, poste, école, dispensaire, poste forestier, d'élevage et d'agriculture (ORD), marché. La mission catholique, très ancienne, avait une école complète qui a été fermée depuis la laïcisation de 1968.

A titre d'exemple villageois, Timanéboin a un seul puit foré, un Poste de Santé Primaire, pas d'école ni de boutique. Deux points particuliers méritent d'être précisés ici pour leur signification :

- 1°) Le service de l'Environnement et Tourisme avait implanté une pépinière départementale à Godin, dans un bas-fond ; elle a été déplacée à 14 kms en 1985, pour cause de manque d'eau.
- 2°) Un centre de Formation des jeunes Agriculteurs (CFJA) a été implanté à Timanéboin il y a une quinzaine d'années, d'abord dans le quartier de Gorouré. Puis, pour être plus proche de la route, le formateur l'a fait transférer au bout de trois ans à Godin : les villageois ont construit les bâtiments. En 1985, la décision a été prise de construire le CFJA en dur à Gorouré où réside le chef du village de Timanéboin ; les bâtiments, intacts, de Godin sont abandonnés. C'est un exemple de rivalité classique entre quartiers dont les villageois rient volontiers mais avec une certaine amertume : actuellement, sur 17 élèves du CFJA, 13 sont de Godin. La prudence est de rigueur lorsqu'on demande l'utilité du CFJA : "c'est une école pour sortir nos enfants des ténèbres" (aucune explication pratique n'est donnée).

1.5. ORGANISATIONS

Le département de Saponé est organisé à l'image du Burkina : chaque village élit son **Comité de Défense de la Révolution** (CDR) et son **Délégué** qui fait fonction de chef de village assurant la liaison entre le village, les autorités et tout intervenant extérieur. Il a en plus ses Comités de l'Union Nationale des Anciens Burkinabè

(UNAB), de l'Union des Femmes Burkinabè (UFB), de l'Union Nationale des Paysans du Burkina (UNPB) ; ces comités sont très inégalement fonctionnels selon les villages ; ils ne le sont pas à Godin. Enfin, il y a le Tribunal Populaire de Conciliation, (TPC) très rarement fonctionnel.

Il n'y a pas d'opposition mais plutôt recherche d'intégration et de transition avec les structures anciennes qui persistent dans la plupart des cas. Le **chef traditionnel** et son **conseil des vieux** conservent de l'influence dans le village où fonctionnent encore les systèmes d'entraide (par familles étendues, par quartier au village, par groupe d'âge et de sexe...).

L'ensemble des villages a également été structuré depuis plus de 10 ans en **groupements villageois** dont les relations sont privilégiées avec l'ORD. Chaque village a ses G.V., généralement séparés hommes et femmes ; un même village peut avoir des G.V. différents par quartier. En principe, le G.V.R. (G.V. Révolutionnaire) rassemble tous les groupements du village pour des actions unitaires.

Dans ce contexte, l'**Association Vive Le Paysan** (AVLP) a une structure originale mais non contradictoire avec les précédentes avec lesquelles elle collabore.

L'adhésion est individuelle mais ne devient réalité que par la constitution d'un groupe de village ou de quartier. Ce groupe demande son affiliation à l'AVLP : seule l'assemblée générale peut l'accorder. Hommes et femmes constituent des groupes séparés, ayant chacun son bureau, mais se concertant et collaborant pour les actions communes.

L'Assemblée Générale est l'organe suprême. Initialement, tous les membres participaient mais la présence des femmes était aléatoire. En 1986, l'AVLP a convoqué d'autorité au moins une femme par groupe. En 1987, l'Association étant trop grande, chaque groupe hommes et femmes a du désigner deux ou trois membres ; bien qu'elles ne viennent pas systématiquement, **les femmes ont ainsi une importance qui progresse** dans l'assemblée générale. Celle-ci décide des adhésions, du rapport d'activités, du programme, du budget, etc... Elle élit le bureau de façon démocratique ; à titre d'exemple, en 1986 : 3 candidats à la présidence, 2 se retirent, le restant est élu par acclamations ; 3 candidats pour la vice-présidence, un se retire, les 2 autres sont départagés par 80 voix contre 18).

Le bureau, dit **Comité de Gestion et Supervision** (CGS), est composé de 9 membres : président et vice-président, secrétaire général et adjoint, trésorier et adjoint et trois commissaires aux comptes. Il est intéressant de souligner trois points :

- en 1987, pour la première fois, **une femme accède au bureau** (secrétaire générale adjointe) ;
- le CGS 1987 est composé de 5 paysans, 3 animateurs recrutés par l'AVLP et 1 professeur d'enseignement secondaire ;
- en matière de niveau intellectuel, le CGS comprend 2 analphabètes, 2 alphabétisés, 4 titulaires du CEPE, 1 titulaire de maîtrise d'enseignement.

L'AVLP travaille avec deux animateurs et une animatrice qu'elle salarie et un animateur bénévole (le président qui est aussi un paysan). C'est peu pour 1 000 adhérents répartis en 84 groupes de 42 villages ou quartiers (soit en moyenne 12 adhérents par groupe homme ou femme, 24 par quartier ou village ; la dimension moyenne d'un village est de 975 habitants).

Le budget de l'association est constitué par les cotisations, les revenus et par les dons ; à titre d'exemple, le budget 1987 s'est élevé à 38,5 millions de FCFA et, fin 1987, la trésorerie est saine avec un solide avoir en banque (par ailleurs deux groupes villageois ont des fonds propres).

2 - LES ACTIONS DE L'AVLP

Elles peuvent être regroupées en 4 chapitres dont l'importance relative est donnée entre parenthèse par la part de chacun dans le budget (ordre de grandeur) :

- Santé, éducation, formation (19 %) ;
- Agriculture et environnement (17 %) ;
- Amélioration de la position de la femme dans le développement (23 %) ;
- Divers (23 %) et fonctionnement-investissement de l'AVLP (18 %).

2.1. AMELIORATION DES CONDITIONS DE SANTE, EDUCATION ET FORMATION.

La santé

A partir de 1987, l'AVLP a entrepris de renforcer l'efficacité des Postes de Santé Primaire : 12 agents de santé primaire ont été alphabétisés et recyclés ; leurs trousseaux de médicaments ont été renouvelés et ils ont été dotés d'une bicyclette chacun (parce que l'habitat est dispersé).

L'AVLP a créé à Saponé en 1984, une pharmacie villageoise dont le chiffre d'affaire net pour l'exercice 1985-1986 a été de 4 252 000 F et le bénéfice net de 348 000 F (déduction faite des salaires de la gérante et du gardien de nuit). Grâce à une bonne politique d'achat, les médicaments sont vendus 2 à 10 fois moins cher que dans la pharmacie officielle ; en outre, celle-ci a des heures de fermeture alors que la pharmacie villageoise est elle quotidiennement ouverte. Le succès est tel qu'il est envisagé de former et engager un gérant adjoint. L'investissement d'un frigidaire devient indispensable.

Un Centre de Santé Maternelle et Infantile (SMI) a ouvert en 1985 pour former les mères et suivre les enfants. Six cent vingt femmes le visitent mensuellement et cotisent 200 F par mois : le budget est équilibré (y compris le salaire de l'infirmier et le fonctionnement-entretien d'une ambulance). La gestion est assurée par un comité élu par les adhérentes. Cependant, le CGS de l'AFVP a mis en garde le centre contre une certaine bureaucratisation et des pertes de temps pour les clientes du fait d'une insuffisante organisation et d'une certaine lenteur du travail.

Enfin, l'AVLP apporte son appui à l'extension et à l'équipement du Centre Médical de la Préfecture. Elle vient d'obtenir le financement d'un centre de Pédiatrie (BEL / Médicus Mundi Mémisa).

En 1983, elle a créé une banque de céréales à Karkindighin qu'elle a décentralisée en ouvrant deux nouvelles banques en 1986, à Pissi et Laado. Chaque banque est dotée de 3 tonnes de céréales. En 1986-1987, elles ont subi le choc de la baisse du prix du mil ; pour limiter les pertes, l'AVLP a décidé de ne pas vendre mais de consentir des prêts remboursables en nature.

Education.

L'appui à l'éducation des enfants est considéré comme une des clés de l'avenir. Les objectifs sont d'aider à l'équipement des écoles et de faciliter l'approvisionnement en fournitures scolaires. En 1986, grâce à un appui du COE, une boutique scolaire a été ouverte à Saponé. En 1987, une école a été dotée de 75 table-bancs (crédit UUSC). L'AVLP reconnaît la difficulté à trouver des crédits pour ce type d'action, alors que les villageois font des efforts pour construire des écoles et des logements pour les maîtres.

La formation des adultes est une préoccupation majeure : d'elle dépendent, d'une part le dynamisme et l'avenir de l'association et, d'autre part, le progrès et le développement des populations.

Un premier axe est la formation des responsables et personnels de l'AVLP :

- les quatre animateurs, dont le bénévole, suivent régulièrement une formation continue au CESA0 et participent à des stages spécialisés ;
- trois femmes responsables de groupes féminins ont été formées au CESA0 en 1986 ;
- 33 paysans ont suivi un stage INADES de formation à l'épargne, au crédit, à la gestion, etc..., en mars 1986 ;
- 12 agents de santé primaire alphabétisés et recyclés en 1987 ;
- les animateurs et l'animatrice forment les responsables des groupes.

Cette entreprise se heurte à de multiples difficultés dont l'insuffisance des crédits, les coûts de formation, la disponibilité des personnes à former, l'organisation, etc... L'AVLP a pour objectif minimum d'alphabétiser annuellement 70 responsables et membres de groupes et d'en recycler autant mais elle est à la recherche de moyens.

Une maison pour tous a été construite en 1986/87 à Saponé pour servir à la fois de siège, de salle de réunion, d'alphabétisation, de projection et de centre d'animation culturelle des jeunes. L'investissement ne faisait pas l'unanimité mais, grâce aux efforts de l'association et aux appuis de la France et de l'UUSC, la réalisation est aujourd'hui appréciée de tous.

Le second axe est la formation pratique de masse des adhérents et de la population :

- En 1986, grâce à l'appui du FEER, 352 personnes (dont 156 femmes) ont été formées aux techniques culturales et de semis améliorés sur les sites anti-érosifs réalisés à Karkindighin, Pissi et Targho.
- 152 personnes dans trois villages en 1986 et 303 dans 8 villages en 1987 ont été formées aux techniques anti-érosives (appuis FEER, INADES, MAC/FRANCE, OXFAM).
- 28 femmes de 13 villages ont été formées aux foyers 3 P.A. en 1987 (appui CANADA).

2.2. AMELIORER LA PRODUCTIVITE DU SOL ET DU TRAVAIL AGRICOLE

Equiper et former les paysans aux techniques agricoles améliorées.

L'un des premiers soucis de l'AVLP a été d'équiper ses membres avec du matériel agricole, (houe manga et charrette asine), parce que le système national de crédit est devenu aléatoire et insuffisant. Les dons reçus (OXFAM en 1985-1986, Coopération Française en 1986-1987) constituent un **fond de roulement**. 30 crédits houe manga ont été accordés en 1985-1986 ; 65 en 1986-1987. **Le taux de remboursement est très bon** ; ainsi et malgré la mauvaise récolte, 63 des 65 emprunteurs de 1987 ont remboursé leur échéance à la fin de l'hivernage : ceci permettra d'accorder 30 nouveaux crédits en 1988.

Après bien des débats renouvelés, **l'AVLP se refuse à accorder des crédits engrais**. D'une part, l'efficacité de l'engrais dans les conditions locales de sol et de pluviométrie n'est pas garantie ; d'autre part, le passé a déjà montré les dangers d'un endettement excessif et la santé de l'association serait ruinée par une politique hasardeuse de crédit. L'AVLP entend donc mettre l'accent sur **la production et l'utilisation rationnelle du fumier**. Ce n'est encore qu'un vœu car elle ne semble pas être informée des techniques déjà expérimentées au Burkina.

Un autre effort est l'insistance sur la vulgarisation des techniques améliorées simples : semis en ligne et selon les courbes de niveau, densité, traitement des semences, etc... 352 agriculteurs et agricultrices (156) ont été formés avec l'appui du FEER en 1985-1986 mais c'est aussi le travail régulier des animateurs de l'AVLP. Cet effort porte d'abord sur les groupes qui ont réalisé des sites anti-érosifs.

Les actions anti-érosives

L'Association a choisi la technique des diguettes en pierres, plus faciles, plus efficaces pour la bonne répartition de l'eau et plus légères pour l'entretien. Le tableau n°2 synthétise les résultats.

L'AVLP met en oeuvre les trois méthodes de lever des courbes de niveau (niveau à eau, niveau de maçon, triangle) parce qu'elle reçoit des soutiens divers. A l'expérience, ces méthodes seront peut-être unifiées.

Tableau n°2 - Travaux anti-érosifs de l'AVLP/Saponé.

Actions	1985 - 1986	1986 -1987
1. Crédits et appuis de:	OXFAM, FRANCE, INADES, FEER/ORD	OXFAM, FRANCE, FEER/ORD
2. Formation	1- 3 villages : 152 personnes 87 hommes et 65 femmes 2- autoformation par les 152 (non chiffrée)	1- 8 villages : 303 personnes 196 hommes et 107 femmes 2- autoformation par 56 membres à une autre personne au moins. 3- recyclage : 96 personnes
3. Méthodes	1- courbe de niveau avec niveau de maçon sur triangle ou planche bi-pieds ou niveau à eau. 2- diguettes en pierres 3- réalisations collectives et individuelles 4- entr'aide réciproque hommes et femmes	1- idem, progrès du niveau à eau 2- diguettes en pierres 3- réalisations individuelles et collectives 4- idem
4. Réalisations	1- champs collectifs de groupes : 66 ha 2- champs individuels : 32,5 ha (29 exploitants) 3- total : 98,5 ha	1- collectives : 23,5 ha (21 groupes hommes et femmes) 2- individuelles : 134,75 ha (246 exploitant(e)s) 3- total : 158,25 ha
5. Travail fourni	1- collectif : 1412 journées en 35 jours (soit 21 jours de travail à l'ha) 2- individuel : 182 jours par 29 familles (environ 25 jours/ha)	1- résultats non finalisés 2- résultats non finalisés
6. Sites FEER/ORD	- 110 ha à Ipelcé	- 120 ha à Targho (Saponé)
7. Total aménagé	- 208, 5 ha	- 278,5 ha

La technique de diguette en pierres utilisée est la plus simple : cordons de pierres jointives sans déversoirs intermédiaires, ni ailes, ni branches intermédiaires. Là encore, le temps conduira sans doute à profiter des expériences positives acquises ailleurs ; l'AVLP s'est engagée dans l'action anti-érosive en 1985-1986 seulement ; elle n'a pas de cadre propre ou d'assistant technique permanent pour l'aider à formuler et mettre en oeuvre une politique techniquement arrêtée et adaptée aux diverses situations socio-écologiques et pour établir une programmation rationnelle.

L'entr'aide hommes et femmes est générale ; les uns et les autres ont été formés. Sur les champs collectifs des hommes à Godin : les hommes tracent les courbes avec le niveau de maçon, détèrent les pierres avec la barre-à-mine, transportent une partie des pierres avec une charrette tirée à bras et mettent les pierres en place ; les femmes transportent les pierres sur le tête soit à partir du lieu d'extraction, soit sur le champ ; elles assurent le ravitaillement en eau. Sur le champ collectif féminin, les cinq femmes formées tracent les courbes de niveau, les hommes les aident en détérant les pierres et les femmes font tout le reste.

En deux ans, 257 ha ont été traités en plus des sites FEER. C'est peu et c'est beaucoup : manque de matériels comme les pics, les barres-à-mines et, surtout, brouettes ou charrettes ; manque de moyens de formation et de recyclage ; faiblesse de l'encadrement disponible pour généraliser la formation et suivre les réalisations pour améliorer la qualité technique. Mais la tendance est positive : les réalisations totales ont augmenté de 60 % d'une année sur l'autre et **les réalisations individuelles ont quadruplé.**

L'effort de sensibilisation-formation est constant.

- L'AVLP dit "le sucre de la terre finit" (c'est-à-dire la terre s'épuise) et il faut le renouveler. Certains disent que c'est "**un travail de fou**" mais, "au début aussi, personne ne voulait envoyer son enfant à l'école ; aujourd'hui, tout le monde y court, même s'il faut payer ; mais il n'y a pas suffisamment de place".
- Les paysans de Godin considèrent les diguettes comme la première forme de lutte et ses résultats sont immédiats : "l'eau amène la terre et les débris végétaux, les diguettes les retiennent, les débris conservent l'humidité et les plantes poussent ; cette année, qui est mauvaise, on voit la différence de récolte entre un champ avec diguettes et un autre".
- Les femmes sont aussi décidées en faveur de la nouvelle technique et elles voudraient faire plus car "**quand tu donnes à manger à ton enfant, tu essaies de te lécher les doigts**".

L'AVLP a entrepris de réaliser des **retenues d'eau** pour la riziculture de bas-fonds et le maraîchage. Grâce à des concours bénévoles, cinq sites ont été étudiés. La réalisation de la retenue d'eau de Kuizili a commencé en 1985-1986 avec le concours financier de UUSC et de CAFOD : elle n'est pas terminée par suite de dissensions internes au village et des aléas de mobilisation qui en résultent. La tâche est difficile pour l'association sans l'assistance continue d'un service ou d'un technicien. En outre, une retenue d'eau, réalisée collectivement sur des terres appropriées individuellement, pose de délicats problèmes fonciers que seule l'expérience peut aider à résoudre durablement. Enfin, un appui serait utile à l'AVLP pour choisir la ou les techniques les plus appropriées selon les situations topographiques et foncières : micro-retenues, digues filtrantes, etc... Des visites organisées dans la province de Bam seraient utiles (expériences n°13 et 14).

Les actions de reboisement ne sont pas un succès.

Une pépinière a été créée à Laado et la production de plants fruitiers a été introduite en 1985-1986. En 1987, les plants ont été vendus (30 F) et la pépinière a fait une recette de 30 300 F. C'est insuffisant en regard des coûts et, faute de crédit, l'AVLP envisage d'arrêter cette action en 1988.

6 ha de bois collectifs ont été réalisés en 1987 avec la collaboration du service Environnement et Tourisme. Cette collaboration n'est pas toujours satisfaisante ; à Godin, les groupes AVLP ont fait les trous pour un bois collectif mais le service aurait demandé trop cher pour les plants apportés ; ceux-ci sont restés sans être plantés.

En fait, l'AVLP comme les villageois de Godin ne sont pas convaincus de la justesse de l'approche bois de village. **Les hommes, et surtout les femmes, attendent des arbres beaucoup plus que le bois seulement.** Le bois villageois demande du travail, de l'arrosage mais on préfère s'occuper de son bien personnel d'abord : "sous mon arbre je peux aller me laver et l'arbre profite de l'eau ; je ne peux pas aller me laver dans le bois collectif". L'Association préfère développer l'**agro-foresterie individuelle**, chacun choisissant ses arbres et leur implantation ; mais elle a besoin pour ceci de conseils et d'appuis. Ainsi, l'AVLP a décidé pour 1987-1988 d'orienter ses efforts vers la lutte contre les feux de brousse en concertation avec l'Environnement et Tourisme.

Une action **élevage de porcs** a été lancée en 1985-1986 (appui du BEL). Dix exploitants ont reçu une truie (une a été tuée au début de la campagne des trois luttes !). 18 porcs ont été remboursés à l'AVLP l'année 1987 : 9 ont été distribués à de nouveaux exploitants et 9 vendus pour alimenter la caisse de l'Association. Les femmes de Godin sont très intéressées par cette action à laquelle elles n'ont pas encore été invitées à participer.

2.3. AMELIORATION DE LA POSITION DE LA FEMME DANS LE DEVELOPPEMENT (APOFEDE).

C'est en 1985-1986 que l'AVLP s'est engagée résolument dans les actions de promotion féminine et, en 1987, elle a fait de l'APOFEDE l'un de ses axes majeurs de travail avec deux objectifs :

- 1°) **Changer les habitudes et mentalités** en aidant la femme à être l'égal de l'homme dans le développement et dans la société. Citant l'ancien président du FASO, l'AVLP dit que si nous continuons à laisser les femmes à l'écart, "**nous sommes comparables à quelqu'un qui travaille avec quatre doigts alors qu'il en a dix**".
- 2°) **Organiser et former les femmes**, alléger leurs tâches domestiques et améliorer leurs revenus.

Nous avons déjà souligné les efforts faits pour accroître la participation des femmes à la vie et aux responsabilités de l'Association et pour leur formation. Une initiative particulière mérite d'être soulignée. En février 1986, 13 femmes de divers groupes et 2 hommes ont visité pendant 4 jours des groupements féminins de Boulsa (appui du GRAAP). Elles en sont revenues avec des idées (l'élevage des porcs, le restaurant populaire, la boutique scolaire, etc...). Elles en ont tiré une conclusion significative : "**quand tu crois que tu as fourni un effort louable de ton côté, à voir les réalisations des autres, tu as l'impression que tu roupilles !**".

Le "pousse-pousse"

Pour alléger la corvée d'eau, l'AVLP a ouvert un atelier de fabrication d'un pousse-pousse mis au point par un conseiller du Ministère de l'Eau. Il s'agit d'un bâti métallique supporté par une roue de brouette et poussé comme une brouette ; il peut porter quatre canaris de 20 litres d'eau chacun, soit 80 litres par voyage (figure n°4).



L'ASSOCIATION « VIVE LE
PAYSAN » DE SAPONE
(BAZEGA/BURKINA)
Photos 156, 157, 158, 159: M. MONIMART/
R. ROCHETTE.

Photo 156 Lever des courbes de ni-
veau avec le niveau de maçon.



Photo 157 Les femmes transportent
les pierres sur la tête.



Photo 158 Les hommes ont la charret-
te, mais pas d'âne.

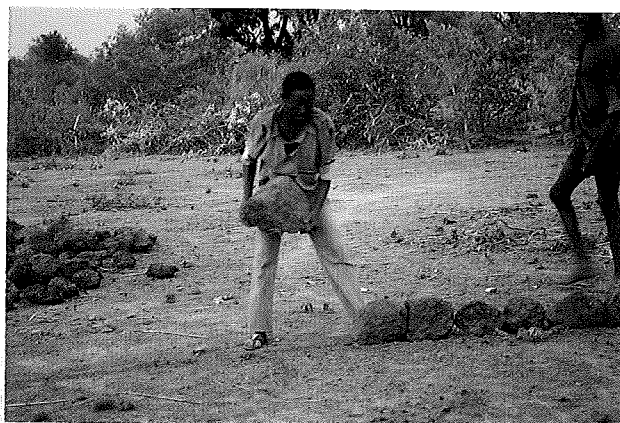


Photo 159 Pose de pierres de la di-
guette.

L'ASSOCIATION « VIVE LE
PAYSAN » DE SAPONE
(BAZEGA/BURKINA)
Photos 160, 161, 162, 163: M. MONIMART/
R. ROCHETTE.

Photo 160 Les femmes s'organisent
pour le gardiennage des bébés.

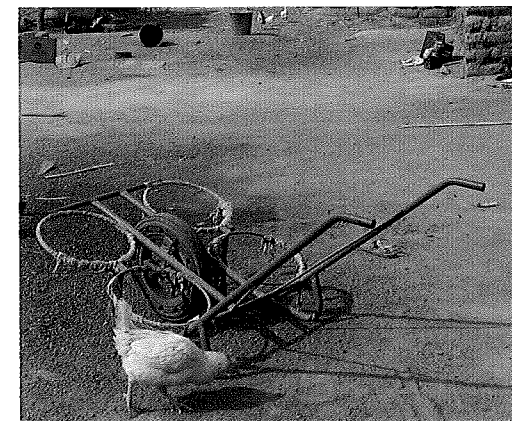


Photo 161



Photo 161, 162: Le pousse-pousse per-
met le transport aisé de quatre canaris
...



Photo 163 soit, l'équivalent de quatre
corvées d'eau habituelles.

Figure n°4 - Le pousse-pousse de l'AVLP de Saponé.



150 pousse-pousse ont été fabriqués et distribués en 1985-1986 (financements OXFAM et PAYS-BAS) ; 380 l'ont été en 1986-1987 (subventions Coopération Canadienne, UUSC et personne privée).

Les avantages du pousse-pousse sont considérables : quatre fois plus d'eau transportée par voyage, pénibilité réduite, possibilité de faire faire la corvée d'eau par les enfants, y compris les garçons. Mais il y a des limitations et des contraintes :

- Les pousse-pousse sont distribuées aux groupes de femmes qui les répartissent par quartier en organisant l'utilisation par rotation (les femmes cotisent pour l'entretien). Mais le nombre de pousse-pousse est insuffisant et à Godin, par exemple, chaque femme l'utilise à tour de rôle tous les dix jours.
- Les avantages du pousse-pousse sont anihilés si le manque d'eau au puit oblige à de longues attentes.
- Le coût du pousse-pousse est de l'ordre de 20/25 000 FCFA.

Jusqu'ici, la distribution a été collective et gratuite grâce aux dons mais l'AVLP sait que ce moyen technique ne peut pas être vulgarisé à grande échelle par des dons seulement. Elle envisage le placement collectif et individuel à moitié prix (10 000 F à l'achat et 10 000 F de subvention) en espérant que, l'utilité du pousse-pousse étant démontrée et connue, les femmes trouveront, individuellement ou collectivement l'argent nécessaire.

Le centre de SMI dispose d'un moulin à mil depuis juin 1987. Il a été financé par moitié par l'AVLP et CATHWELL. Il est géré par le Comité de Gestion de la SMI et utilisé par les adhérentes. De juillet à septembre 1987, son chiffre d'affaires a été de 412 000 F. Déduction faite des frais de fonctionnement (241 580 F) et des frais

d'amortissement (103 515 F), le bénéfice net a été de 64 485 F (soit environ 21 500 F/mois).

Bien sûr, un seul moulin ne suffit pas et il y a de nombreuses demandes (dont Godin). Là encore, des subventions sont nécessaires mais les groupes féminins doivent aussi trouver des solutions pour faire la mise de fonds initiale.

L'initiative foyers améliorés a débuté en 1986-1987. Les 28 femmes formées dans 13 villages ont à leur tour formé leurs voisines : 832 foyers ont été construits. Les femmes de Godin en ont construit deux chacune et en sont contentes ; certes, il faut apprendre, les faire et les entretenir mais disent-elles : "si tu as un amant et qu'il n'arrive pas à venir chez toi, c'est que tu ne l'aimes pas bien" !

Le problème pour l'AVLP est de pouvoir suivre cette action.

Accroître et diversifier les revenus des femmes.

Trois initiatives ont été prises dans ce domaine en plus de celles déjà citées (moulin à mil, boutique scolaire, ...).

- 1°) Ouverture d'un restaurant populaire à Saponé, tenu et géré par le groupe de femmes .
- 2°) Ouverture à Saponé d'un atelier de fabrication artisanal de savon. Malgré son bas prix, ce savon semble connaître des difficultés d'écoulement tant sont forts l'habitude et l'attrait des savonnettes industrielles.
- 3°) Le financement de la collecte de noix de karité : 300 000 F (dotation LWR) ont été remis aux femmes de Godin pour acheter des noix et les revendre aux commerçants traditionnels ; les femmes rembourseront l'AVLP qui dotera un autre groupe. L'action ne peut pas être évaluée encore mais le groupe féminin de Godin avoue un bon bénéfice sans vouloir en dévoiler le montant.

Il s'agit là d'actions encore récentes et ponctuelles mais elles vont dans le bon sens. Le besoin d'argent des femmes est considérable y compris pour s'équiper : pousse-pousse, moulin, mais aussi matériels agricoles dont la houe manga et la charrette asine. Celles de Godin sont satisfaites des revenus de leur champ collectif (vente d'arachide et de sésame) et des profits tirés du commerce des noix de karité ; elles disent avoir épargné plus de 150 000 F et elles en sont fières. Mais c'est encore peu et elles disent que, pour avoir de l'argent, elles louent leurs bras, individuellement ou collectivement, pour les travaux agricoles, en particulier pour le transport des récoltes des champs aux cases ; mais elles n'ont guère pu le faire cette année car la récolte a été mauvaise.

2.5. L'AVLP A ENCORE QUELQUES ACTIONS DIVERSES :

- Un atelier de soudure (portes, fenêtres, etc...) a réalisé 5 449 000 F de recettes en 1987. Financièrement, son bilan apparent est déficitaire en 1987 mais cela tient à l'achat d'un stock de fer et de roues de brouette et, surtout, d'un groupe électrogène de 1 600 000 F dont l'amortissement demande au moins trois ans. Par ailleurs, ce groupe a été loué occasionnellement pour un bénéfice net de 35 000 F ;

- La location d'un camion acheté d'occasion (financement CLAJ/Sahel Solidarité) a rapporté cette année, après amortissement, un bénéfice net de 63 730 F ;

- enfin, les séances de projection vidéo dans la Maison pour tous à Saponé ont procuré un bénéfice net de 41 905 F en trois mois.

4 - CONCLUSIONS

L'expérience de l'AVLP est significative du rôle que peut jouer une association locale rurale. Son démarrage a été difficile et lent car il est dur de grandir sans moyen, ni soutien. Elle a réellement atteint l'âge actif à partir de 1984 ; elle a pu alors mobiliser les énergies locales et des concours extérieurs.

Parmi ses mérites, citons d'abord ses interventions multisectorielles mobilisatrices, centrées sur des besoins fondamentaux allant de la santé-éducation à la production agricole et artisanale et à l'amélioration du capital terre/eau. Ces actions sont entreprises avec les services locaux de développement et d'administration, quelle que soit par ailleurs l'origine des financements.

La priorité accordée à la formation, à l'auto-promotion et à l'auto-gestion est une clé de sa réussite actuelle et de son avenir: l'adhésion individuelle dans le cadre d'une organisation collective décentralisée (groupes de village et de quartier, assemblée générale) est une approche qui permet de surmonter les difficultés dues à la diversité des situations individuelles et collectives et aux contradictions internes qui agitent le monde rural.

De ce point de vue aussi, l'effort nouveau et résolu fait en direction des femmes pour leur insertion dans le développement prouve qu'en ce domaine, le discours peut devenir réalité à l'initiative même de la population rurale.

L'expérience de l'AVLP montre aussi des contraintes et des risques :

- l'appel à de multiples donateurs entraîne une extrême diversification des techniques, des méthodes et des actions ;
- la rigidité fréquente de l'attribution des fonds enlève beaucoup trop de flexibilité dans l'exécution des actions ;
- l'engagement dans des actions utiles mais lourdes comme les retenues d'eau comporte des risques d'échecs et de divergences ;
- l'obligation de gérer, programmer, suivre et évaluer est conditionnée par les capacités internes encore limitées.

L'AVLP peut faire face à ces risques et contraintes en conservant une égale priorité à la formation de ses membres et à l'action.

Deux mots d'ordre de l'Association Vive le Paysan de Saponé peuvent résumer son présent et son avenir :

- "Du mil, de l'eau pour tous."
- "Aidez-nous à nous organiser et nous tordrons le cou à la faim."